

Andreas Huber¹

Mise à jour concernant le COVID-19: diagnostic en ambulatoire (version du 20 août 2020)

Le 3 août 2020, l'OFSP a publié une nouvelle recommandation. Concernant le diagnostic en ambulatoire, elle précise les indications et les interprétations des tests PCR et comporte une annexe qui se concentre sur les aspects relatifs à l'utilisation de tests sérologiques. Ci dessous, un regard critique est porté sur la situation actuelle.

Dans ses toutes dernières recommandations, l'OFSP maintient que les tests sérologiques visant à résoudre des problématiques individuelles dans le domaine ambulatoire ne sont pas recommandés, sauf études médicales ponctuelles, car l'ensemble des données disponible à propos des tests immunologiques reste insuffisant. Dans le cadre de la recherche des contacts, qui relève du domaine de compétence des cantons, et des mesures complémentaires destinées aux patients hospitalisés, l'utilisation de ces tests peut s'avérer utile et ils seront alors réalisés dans cette situation exceptionnelle sur demande du service cantonal compétent, avec une prise en charge des frais assurée par la Confédération.

Cette recommandation de l'OFSP est judicieuse et doit impérativement être prise en compte dans le cadre des plans de test. Comme pour tout test de laboratoire, plusieurs facteurs entrent en jeu, comme la problématique rencontrée, le lieu d'utilisation, la prévalence, la probabilité du test préliminaire, la qualité du test (robustesse, sensibilité, spécificité, réactions croisées, sensibilité analytique, manipulation, etc.). Les résultats nécessitent toujours une interprétation par des professionnels et parfois même des mesures répétées selon des intervalles appropriés. Pour toutes ces raisons, il est essentiel que ces tests ne soient réalisés que par des laboratoires détenteurs du titre de spécialiste FAMH correspondant et bénéficiant des autorisations de Swissmedic. L'utilisation dans les cabinets médicaux, les pharmacies ou les laboratoires d'entre-

prise n'est actuellement pas sensée ni autorisée. On constate aussi de plus en plus que des tests sont proposés aux patients dans lesquels ils peuvent prélever eux-mêmes l'échantillon chez eux et l'envoyer au laboratoire. Dans ces situations, il est primordial que le laboratoire tienne suffisamment compte de la préanalytique au moment de la validation. Dans le cas de prélèvements réalisés de la sorte, il faut éviter que la transmission du résultat s'effectue directement auprès de la personne testée, sans l'intervention de son médecin de famille. Il est important d'intégrer un médecin traitant du laboratoire dans l'avis d'information, pour pouvoir effectuer une prise en charge rapide et efficace en cas de maladie et garantir la mise en quarantaine ainsi que la mise en place de mesures efficaces pour limiter la propagation des infections.

Il est aussi compréhensible que le corps médical exprime ses souhaits à ce sujet, car les patients se tournent fort heureusement d'abord vers leur médecin de famille ou leur médecin-conseil en cas de question, et la grande majorité des prises en charge passe par eux.

Il est souhaitable que l'OFSP et les cantons affinent courageusement le plan de test. De plus, les laboratoires n'ont quasiment pas réussi jusque-là à collaborer, par exemple pour comparer les différents tests immunoenzymatiques dans une large étude multicentrique et ainsi les valider, pour pouvoir ensuite déduire l'utilisation concrète des tests sérologiques à mener à grande échelle dans la lutte contre la pandémie.

Finalement, la Suisse, malgré le contexte délicat, se trouve encore (pour l'instant) dans une situation relativement confortable. Nous devons tous apporter notre contribution pour

maintenir le nombre de cas au niveau le plus bas possible (distances, hygiène, recherche des contacts, quarantaine, multiplication des tests de laboratoire) pour obtenir un effet positif sur la mortalité, les séquelles graves et le blocage de l'économie.

Correspondance
andreas.huber@ufl.li

Liens complémentaires

www.swissmedic.ch/microbiolabs
<https://doi.org/10.1101/2020.06.04.20117911>
www.corona-immunitas.ch
www.BAG-coronavirus.ch
www.swissnoso.ch
<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

¹ Prof. Dr méd. Andreas Huber
Université privée du Liechtenstein